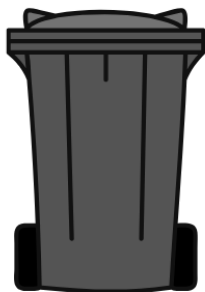


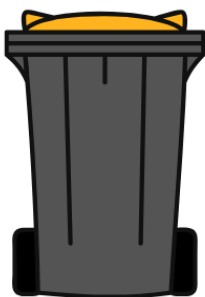
AGUILCOURT

Calendrier de collecte 2026 Modification des horaires de collecte



Ordures ménagères résiduelles : un lundi sur deux à partir de 5h30

Janv. 12 26	Fév. 09 23	Mars 09 23	Avril 06 20	Mai 04 18	Juin 01 15 29	Juil. 13 27	Août 10 24	Sept. 07 21	Oct. 05 19	Nov. 02 16 30	Déc. 14 28
-------------------	------------------	------------------	-------------------	-----------------	------------------------	-------------------	------------------	-------------------	------------------	------------------------	------------------



Emballages recyclables et papiers : un vendredi sur deux à partir de 12h00

Janv. 09 23	Fév. 06 20	Mars 06 20	Avril 03 17	Mai 01 15 29	Juin 12 26
Juil. 10 24	Août 07 21	Sept. 04 18	Oct. 02 16 30	Nov. 13 27	Déc. 11 25

Déchetterie la plus proche de chez vous :
Villeneuve-sur-Aisne - route de Juvincourt

Horaires d'ouverture

Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h00/13h00 et
14h00/18h00*

Dimanche : 9h00/12h00

* Fermeture à 17h entre novembre et mars

Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères du Laonnois



Site Marc Buvry - Faubourg de Leully - 02000 LAON ☎ 03 23 26 80 00



tritou@sirtom-du-laonnois.com



www.sirtom-du-laonnois.com



Les emballages recyclables et papiers

Les emballages recyclables doivent être **vidés, non imbriqués** et déposés dans le bac (couvercle jaune).



Bouteilles et flacons



Boîtes et tubes



Emballages cartonnés



Barquettes et pots



Sacs, sachets et films



Emballages métalliques



Papiers, journaux et magazines



A noter :

Les grands cartons (+ de 50cm) ainsi que les gros blocs de polystyrène ne seront pas collectés. Ils sont à déposer en **déchetterie**.

Les ordures ménagères résiduelles

Elles sont à déposer **en sac** dans le bac à ordures ménagères résiduelles (couvercle gris).



Produits d'hygiène



Eponges



Vaisselle cassées
(en petite quantité)



Le verre

Les bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre sont à déposer dans les **points d'apport volontaires** dédiés au verre.



Le textile

Les textiles, le linge de maison, les chaussures (même usagés) sont à déposer dans les bornes dédiées.



Les biodéchets



Les déchets alimentaires et de jardin doivent être jetés dans votre composteur.

Si vous n'en possédez pas, n'hésitez pas à en faire la demande sur notre site internet www.sirtom-du-laonnois.com ou par téléphone au **03 23 26 80 00**.